

# LA CRAU

*une ville à la campagne*

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

**OCTOBRE 2023**



*Savourez  
l'Automne...*

# SOMMAIRE



## PETITE ENFANCE

Pages 4-5



## SPORT

Page 6



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 7



## SOCIAL

Pages 8-9



## INFOS DU JIS

Page 10



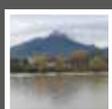
## TRAVAUX

Page 11



## SORTIR

Pages 12-13



## PRÉVENTION DES RISQUES

Pages 14-15



## ENVIRONNEMENT

Page 16



## URBANISME

Page 17



## TPM VOUS INFORME

Page 19



## RETOUR EN IMAGES

Page 20



## AGENDA DU MOIS

Page 21



## LA CRAU AUTREFOIS

Page 23



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)

## INFOS LEGALES

### La Crau, une ville à la campagne

Octobre 2023

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires





Durant la période estivale, certains Craurois ont saisi les services municipaux pour faire part de leur incompréhension, sur deux sujets sensibles.

Pour le premier, il s'agit de la sécheresse, dont les mesures imposées par le Préfet aux Communes, sont parfois contradictoires, avec celles visant la protection des populations durant les épisodes caniculaires.

En effet, l'arrêté de sécheresse impose un certain nombre de limitations ou d'obligations en matière d'emploi de l'eau, qui varient selon le niveau d'alerte.

Ainsi, par exemple, au stade dit renforcé de l'alerte sécheresse, la Commune doit respecter l'interdiction d'arroser les espaces verts. Cependant, lors d'une alerte météorologique pour canicule, la Commune doit pouvoir mettre à disposition des personnes vulnérables, des îlots de verdure et de fraîcheur ombragés. Une longue période sans arrosage des sites concernés ne le permet tout simplement pas. L'équation est insoluble !

Autre exemple illustré par notre Parc du Béal durant la période de sécheresse au niveau renforcé : la Commune doit respecter l'interdiction d'ouvrir ses jeux d'eau, alors que cette même interdiction est levée lors de la canicule. Compte tenu que l'alerte sécheresse court depuis plusieurs mois, et que les épisodes caniculaires interviennent de façon aléatoire et ponctuelle, les mises en service et les fermetures de ces jeux alternent au gré des aléas climatiques. C'est à s'y perdre !

Le deuxième sujet touche à l'éclairage public. Rappelons que suite à l'envolée du coût de l'énergie, il avait été décidé de limiter l'éclairage public, dont la facture, ne l'oublions pas, est payée par les Crauroises et les Craurois. Ainsi, une baisse de consomma-

tion d'électricité de 25% à ce jour, a pu être réalisée, permettant de contenir cette envolée des prix.

Anecdotique ou non, cette limitation est dans l'air du temps au plan environnemental. Les mesures en matière d'environnement, tout le monde est pour, dès lors qu'elles ne nous impactent pas directement.

Malheureusement, notre équipement en éclairage public ne nous permet pas encore de programmer, partout, et quartier par quartier, des plages horaires d'éclairage et d'extinction.

Aussi, vous avez pu constater des artères qui restent en permanence éclairées la nuit, et d'autres en permanence non éclairées. D'autant que certains secteurs équipés de vidéoprotection ne peuvent pas subir d'extinction.

En journée, l'éclairage de certaines zones a également été constaté, en raison de dysfonctionnements qui incombent à l'opérateur ENEDIS, et sur lesquels les services municipaux n'ont pas de prise.

Enfin, progressivement, notre parc de points lumineux fait l'objet d'investissements. En ce sens, pour le printemps 2024, nous devrions pouvoir paramétrer notre éclairage public, secteur par secteur, de façon à pouvoir adapter les plages horaires de fonctionnement selon la saison notamment, et de ce fait établir un compromis entre économie d'énergie, et service rendu à la population.

### **Christian SIMON**

Maire de La Crau  
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée  
Conseiller Départemental du Var  
Président du Centre De Gestion  
de la Fonction Publique Territoriale du Var



**Michèle PASTOREL**  
Conseillère Municipale  
déléguée à la Petite Enfance

## L'ASSOCIATION « LES CRAU'MIGNONS » A FÊTÉ SES 15 ANS !

Créée en 2007, l'association « Les Crau'Mignons » regroupe les assistantes maternelles agréées de La Crau et de La Moutonne, dans le but principal de rompre l'isolement de la profession, tout en œuvrant en faveur de la socialisation des enfants, à travers des séances collectives d'éveil.

Aujourd'hui, environ 50 "nounous" adhèrent à l'association et font profiter les enfants de nombreuses activités organisées dans les équipements communaux mis spécifiquement à disposition, à savoir :

- ✓ Les activités motrices au Gymnase du Fenouillet (mercredi) et au Gymnase de l'Estagnol (lundi, jeudi et vendredi),
- ✓ L'éveil musical (lundi et jeudi), à l'Accueil de Loisirs des Arquets, animé ponctuellement par un intervenant professionnel,
- ✓ Les activités manuelles et les jeux intérieurs et extérieurs à l'Accueil de Loisirs des Arquets (mardi et vendredi) et à la Salle Polyvalente de La Moutonne (tous les matins, du lundi au vendredi).

Des sorties (zoo, Kiddy Parc, Minotopia, etc.) et évènements (carnaval, spectacle de Noël, etc.) sont par ailleurs régulièrement organisés.

Initialement programmée en 2022, la grande fête des 15 ans des « Crau'Mignons » n'a finalement pu avoir lieu qu'en juin dernier, après la levée de toutes les restrictions sanitaires. Les enfants et les familles ont pu prendre part à une grande kermesse à l'Accueil de Loisirs des Arquets et profiter des nombreuses animations, mais aussi des expos photos et vidéo retraçant le travail réalisé tout au long de ces 15 dernières années. Plus de 350 personnes ont répondu présentes à cet évènement. Belle récompense pour Sylvie LEREBOURG, Présidente de l'association, Véronique MUSTO, Trésorière, et toutes les assistantes maternelles adhérentes et anciennement adhérentes qui se sont mobilisées pour préparer cette fête d'anniversaire.

### Pour + d'infos sur l'association :

[www.associationlescraumignons.fr](http://www.associationlescraumignons.fr)

Contact :

Sylvie LEREBOURG

06.80.94.71.20

lerebourgs@free.fr



# OUVERTURE DE LA MICRO-CRÈCHE

## « LES PETITS CHATS »

Une nouvelle crèche a ouvert ses portes à La Crau, le 4 septembre dernier. Située à l'Espace Charlotte, cette micro-crèche est une structure privée et peut accueillir 12 enfants de 0 à 3 ans.

Cléo NICAISE et Charline LACOURLY gèrent toutes deux l'établissement. Pendant près d'un an, les deux amies ont mobilisé toute leur énergie et leur détermination pour œuvrer à la réalisation de leur beau projet : recherche d'un local adapté, recherche de financements, démarches administratives, demande d'agrément, travaux, etc. Toutes deux se complètent parfaitement. Diplômée en droit du travail, Cléo gère plutôt la partie administrative, mais peut également intervenir auprès des enfants, puisqu'elle a obtenu très récemment un CAP Petite Enfance. Charline est quant à elle infirmière de formation ; elle est la référente technique de la micro-crèche et est davantage centrée sur la qualité des soins et de l'encadrement des enfants. Deux auxiliaires de puériculture font également partie de l'équipe en place.

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi, de 8h à 18h30 (la structure est fermée les jours fériés, une semaine à Noël, une semaine pour les vacances de Printemps et au mois d'août). Ils évoluent dans un grand espace de vie, et bénéficient de dortoirs distinctifs en fonction des classes d'âge, ainsi que d'un bel espace extérieur. La prestation d'accueil prévoit la fourniture des couches et des repas préparés par un traiteur spécialisé, à partir de produits locaux et en grande partie bio.

Cléo et Charline ont par ailleurs mis en place de nombreuses activités parmi lesquelles des activités dirigées (peinture,

pâte à modeler, comptines...), des activités créatives en fonction de la saison (Halloween, Noël, ...) ou des jeux en intérieur et en extérieur, et ont pour projet de créer un petit potager pour initier les plus grands au plaisir du jardinage. Une auxiliaire étant formée en langue des signes, il est également prévu de développer cet outil de communication gestuelle avec les tout-petits, en les familiarisant avec les signes de base à travers des comptines, des fiches adaptées, etc., tout en impliquant les parents par un système d'affichage des signes appris tels que « merci », « bonjour », « manger », « boire », .... Une très belle initiative qui permet d'établir une réelle complicité avec les enfants, en leur offrant la possibilité d'exprimer leurs besoins et d'éviter ainsi la frustration et l'incompréhension.

### Infos utiles :

**Adresse :** Espace Charlotte – 41 lotissement les Orangers  
(stationnement sur le parking du supermarché Lidl)

**Tel :** 04.89.96.00.78

**Mail :** cc.microcreche83@gmail.com

**Site internet :** www.microcrechelespetitschats.com

**Facebook :** Micro-creche Les Petits Chats

**Instagram :** microcrechelespetitschats



# ENQUÊTE PUBLIQUE

## DÉCLASSEMENT DE TERRAINS INTÉGRÉS AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Il sera procédé à une enquête publique de déclassement de terrains intégrés au domaine public communal de la Ville de La Crau, **du 2 au 16 novembre 2023**.

### Les terrains concernés sont les suivants :

- ✓ 1 dossier concernant les Arquets
- ✓ 1 dossier concernant les Bartavelles
- ✓ 5 dossiers concernant les Meissonniers
- ✓ 2 dossiers concernant la Moutonne
- ✓ 1 dossier concernant le centre-ville
- ✓ 1 dossier concernant le Mas de Jolibert
- ✓ 1 dossier concernant la Navarre

Les dossiers de déclassement, les documents d'arpentage, plans cadastraux, les réseaux afférents, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Commissaire Enquêteur seront déposés à la Mairie de La Crau - Boulevard de la République - 83260 La Crau, pendant une durée de 15 jours, du 2 au 16 novembre 2023 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou par mail à l'adresse : [urbanisme@villedelacrau.fr](mailto:urbanisme@villedelacrau.fr), ou les transmettre par écrit au Commissaire Enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Enquête publique sur le déclassement du Domaine Public, Hôtel de Ville – Boulevard de la République – 83260 La Crau.

### Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie de la Crau, en salle des Mariages, les jours et heures suivants :

- ✓ Jeudi 2 novembre 2023, de 9h à 12h
- ✓ Mercredi 8 novembre 2023, de 9h à 12h
- ✓ Jeudi 16 novembre 2023, de 9h à 12h



**Marie-Claude GARCIA**  
Adjointe au Maire  
déléguée aux activités et vie  
associative sportives

## HANDBALL Stage de Hand



L'USC Handball organise un stage durant les vacances de la Toussaint. Ce stage est ouvert à tous les jeunes, filles et garçons, des catégories U9, U11, U13 et U15, licenciés ou non-licenciés.

- ✓ **Dates :** du lundi 23 au vendredi 27 octobre 2023
- ✓ **Horaires :** de 9h à 17h
- ✓ **Lieu :** Gymnase de l'Estagnol à La Moutonne
- ✓ **Tarif :** 110 € (1 tee-shirt et goûter offert)

### Inscriptions :

Fiche d'inscription disponible sur le site internet du club :  
<http://www.uscandball.fr/>

Pour les licenciés du club, inscription directement auprès de l'entraîneur.



## NATATION

### Antoine, graine de champion !

Antoine ERKEL a commencé la natation à 5 ans et la compétition à 8 ans, au sein de l'Aquatic Club Hyérois (ACH). Âgé aujourd'hui de 12 ans, le jeune craurois fait d'ores et déjà partie du Top 20 français de sa catégorie (Avenirs 12 ans) en 50 m, 100 m et 200 m nage libre !

Scolarisé en section sport-études au Collège Marcel de Rivière de Hyères, Antoine passe environ 12 heures par semaines dans les bassins, sans compter les compétitions. Ses efforts lui ont permis de décrocher d'excellents résultats durant la saison dernière. Il a en effet été Champion du Var en 50 m et 100 m nage libre et a décroché une médaille de bronze en 50 m et 200 m nage libre au Championnat Régional, qui est le plus haut niveau possible de compétition pour sa catégorie d'âge. Antoine est également sélectionné en équipe du Var depuis 2 ans.

Le jeune nageur craurois espère continuer sur cette lancée et poursuivre sa très belle progression, ceci d'autant plus qu'il bénéficie depuis la rentrée de septembre 2023 des conseils avisés d'une coach de premier plan, en la personne d'Ophélie-Cyrielle ETIENNE, qui a notamment été médaillée olympique en 2012, en relais 4 x 200 m nage libre. A moyen terme, son objectif est clair : se qualifier pour les Championnats de France en 2024-2025, dès qu'il aura l'âge minimum pour atteindre ce niveau de compétition. Et à plus long terme, il peut sans aucun doute se permettre de viser encore plus haut !...



# CALENDRIER DES RENCONTRES SPORTIVES

Voici le calendrier des prochaines rencontres sportives prévues « à domicile », concernant les équipes fanions des clubs craurois de sport collectif. N'hésitez pas à venir les encourager !



## US CARQUEIRANNE / LA CRAU FOOT

### Equipe Masculine Régionale 2

**Dimanche 8 octobre**

USCC – AS Vence

Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

**Dimanche 5 novembre**

USCC – Olympique de Barbantane

Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

## US CRAUROISE HANDBALL



### Equipe Masculine U18 Niveau National

**Samedi 7 octobre**

US Crauroise HB – Saint Raphaël

Complexe Sportif de l'Estagnol - 18h30

### Equipe Féminine Nationale 3

**Samedi 7 octobre**

US Crauroise HB – La Ciotat

Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

### Equipe Masculine Nationale 1

**Samedi 21 octobre**

US Crauroise HB - Pau

Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

## RUGBY CLUB HYERES / CARQUEIRANNE / LA CRAU



### Equipe Masculine Nationale

**Samedi 21 octobre**

RCHCC – CA Périgourdin

Stade André VERAN (Hyères) - 15h30

**Samedi 11 novembre**

RCHCC – Stado Tarbes Pyrénées

Stade André VERAN (Hyères) - 15h30

# DEVELOPPEMENT ECO

## MAGNETIC



### Christian LESCURE

Conseiller Municipal délégué  
au Développement Economique,  
Commerce, Artisanat,  
Foires et Marchés

Magnetic c'est tout d'abord une marque crauroise de vêtements et accessoires créée en 2018. C'est après avoir surmonté de graves problèmes de santé et à la suite d'un voyage rédempteur en Australie où elles ont pu découvrir Magnetic Island, que Valérie et Ophélie, une maman et sa fille, ont uni leur talent respectif de commerciale et de graphiste, de même que leur énergie, pour se lancer dans cette aventure. Elles ont imaginé une marque résolument positive et lumineuse, inspirée de leurs voyages et d'un univers artistique street et coloré.

Dans un premier temps, Valérie et Ophélie ont essentiellement commercialisé leurs créations en ligne, ainsi que dans quelques boutiques multi-marques. En 2022, elles ont occupé le kiosque du centre-ville pendant 2 mois et ont reçu un très bel accueil. Elles se sont alors mises en quête d'un local et ont finalement ouvert leur boutique, au cœur de la ville, le 13 mai dernier.

Vous pouvez donc désormais retrouver sur place leurs lignes de vêtements Femmes et Hommes, du XS au XXXL (vêtements enfants sur demande uniquement), ainsi que bijoux et accessoires. Un espace est aussi dédié aux vêtements et accessoires de seconde main, à petits prix, ainsi qu'à différents créateurs proposant bijoux, cosmétiques, idées cadeaux, tableaux, papeterie, etc.

Il faut par ailleurs savoir que Valérie et Ophélie ont aménagé leur atelier directement en arrière-boutique. Sur place, elles créent ainsi leurs propres motifs sur tissus et réalisent également l'impression de leurs tee-shirts et sweats, étant précisé qu'elles se fournissent auprès de fabricants qui travaillent de manière éthique et qui sont, pour certains certifiés bio. Notons enfin que nos deux créatrices proposeront régulièrement des événements (tels que défilés en ville) et des ateliers.

11 Avenue Lieutenant Jean Toucas

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30, et le dimanche de 10h à 12h30

Tel : 06.49.40.41.35 | Site : [www.magnetic-clothing.com](http://www.magnetic-clothing.com)

Facebook : [MagneticClothing](https://www.facebook.com/MagneticClothing) | Instagram : [magnetic.clothing](https://www.instagram.com/magnetic.clothing)



**Paule MISTRE**  
Adjointe au Maire déléguée  
au CCAS et à l'Action Sociale

Ils vous accueillent  
au foyer toute  
l'année



**SOLANGE**



**RICHARD**



**CÉLINE**

## ZOOM SUR...

# LE FOYER DES ANCIENS

Le Foyer des Anciens est un espace de vie, d'échanges et de convivialité ouvert gratuitement à toutes les Crauroises et tous les Craurois, âgés de 60 ans et plus.

Géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), il est situé sur la Place Félix Reynaud, derrière la Caisse d'Epargne, et fonctionne tous les après-midis, du lundi au samedi, de 14h à 18h30.

Solange, Richard et Céline assurent l'accueil et l'animation du foyer tout au long de l'année, avec sourire et bonne humeur. Ils vous proposent de nombreuses activités, telles que jeux de carte, travaux manuels, jeux de société, etc. Vous préférez des activités plus calmes ? Livres et télévision grand écran sont également à votre disposition. Vous pouvez enfin tout simplement pousser la porte du foyer pour passer un bon moment en bonne compagnie, autour d'un café (boissons chaudes et froides sont disponibles à tarif réduit) ...

Rappelons que le CCAS organise par ailleurs régulièrement diverses animations au sein du Foyer des Anciens : goûters gratuits en après-midi ou ateliers en matinée, sur inscription (vous pouvez retrouver le programme des ateliers dans la brochure « Séniors » éditée par le CCAS, téléchargeable sur le site de la Ville, [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)).

### Infos

Pour toute question ou renseignement sur le fonctionnement du Foyer des Anciens, vous pouvez :

- ✓ vous rendre sur place, du lundi au samedi, de 14h à 18h30,
- ✓ contacter le Service Solidarité - CCAS en Mairie Annexe (Boulevard de la République) au 04.94.01.56.72.





## LES RESTOS DU COEUR REPRISE DES INSCRIPTIONS

L'antenne crauroise des Restaurants du Cœur poursuit son activité, pour la saison 2023/2024, dans son local situé 218, Rue des Chasselas (villa située sur l'extension du Parking Jean Moulin, à proximité de l'école Jean Giono).

✓ **Les inscriptions** débuteront le lundi 30 octobre et auront lieu tous les lundis du mois de novembre, de 9h à 11h et de 14h à 16h. Puis, à partir du lundi 4 décembre 2023, ces inscriptions seront prises chaque lundi après-midi, de 14h à 16h et ce jusqu'à fin mars.

Les documents à fournir sont les suivants :

- une quittance de loyer
- l'avis d'imposition
- les justificatifs CAF (Allocations familiales, APL...)
- une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- le livret de famille
- le dossier de surendettement, si vous êtes concerné

✓ **La distribution** sera effectuée à compter du 21 novembre 2023, tous les mardis et jeudis, de 8h30 à 11h et de 14h à 16h.

**Infos :** 04.94.23.65.42

## RAPPEL

# INSCRIPTIONS POUR LE COLIS DE NOËL !

Les Seniors âgés de 70 ans et plus dans l'année civile pourront bénéficier d'un colis de Noël offert par le Centre Communal d'Action Sociale. **Les inscriptions seront prises jusqu'au vendredi 10 novembre 2023.**

**Important !**  
L'inscription est obligatoire, même si vous avez déjà bénéficié d'un colis les années précédentes.

### Conditions

Etre âgé de 70 ans révolus au 31 décembre 2023 ou de 65 ans, si vous êtes titulaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (justificatif obligatoire).

### Pièces à fournir

Pour une 1<sup>ère</sup> inscription, joindre un justificatif de domicile récent et la copie de votre pièce d'identité. Aucune pièce n'est à fournir en cas de réinscription.

### Modalités

Il convient d'utiliser le coupon ci-joint. Les bulletins d'inscription pourront être déposés : à l'Hôtel de Ville (urne à l'entrée), à la Mairie Annexe de La Moutonne (boîte aux lettres extérieure), à l'Office de Tourisme (urne à l'extérieur, du lundi au jeudi, le matin uniquement), au Foyer des Anciens (du lundi au samedi, l'après-midi uniquement). Un courrier vous sera adressé par voie postale, début décembre, pour le retrait du colis.

### Attention !

Pour les couples, mariés ou non, un seul «colis-couple» sera offert.

### Spectacle de Noël

Les Seniors craurois de 65 ans et plus peuvent dans le même temps s'inscrire au Spectacle de Noël offert par le CCAS qui aura lieu le mercredi **6 décembre 2023**, à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric (sous réserve des conditions sanitaires et dans la limite des places disponibles).

**Pour + d'infos :** 06.49.51.02.22



## BULLETIN INSCRIPTION NOËL 2023 COLIS DE NOËL ET SPECTACLE

*A retourner entre le 18 septembre et le 10 novembre 2023*

### 1 - INSCRIPTION POUR LE RETRAIT DES COLIS

Seniors de 70 ans au 31/12/2023 et + (ou 65 ans et + si bénéficiaire de l'ASPA)

Cochez les cases ci-dessous correspondant à vos souhaits.

- Retrait du colis à La Moutonne le 12/12/2023, de 8h30 à 17h, parking du Complexe Sportif de l'Estagnol  
 Retrait du colis à La Crau le 13/12/2023, de 8h30 à 17h, parking de l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric

COLIS PERSONNES VIVANT EN COUPLE  COLIS PERSONNE SEULE

Coordonnées de Monsieur ou de Madame

NOM	.....	PRENOM	.....	Date de Naissance	.....
-----	-------	--------	-------	-------------------	-------

Si couple : coordonnées du conjoint (**impératif**)

NOM	.....	PRENOM	.....	Date de Naissance	.....
-----	-------	--------	-------	-------------------	-------

Adresse à LA CRAU :

.....  
.....

Téléphone : .....

### Les bulletins d'inscription sont à déposer dans les boîtes suivantes :

Mairie Annexe de La Moutonne (boîte aux lettres extérieure), Mairie Principale (urne à l'entrée), Office de Tourisme (urne extérieure les matins du lundi au jeudi), Foyer des Anciens (les après-midis du lundi au samedi)

**Pour toute nouvelle inscription :** Joindre les copies d'un justificatif de domicile récent et d'une pièce d'identité  
**Vous recevrez début décembre un courrier pour le retrait du colis.**

### 2 - INSCRIPTION AU SPECTACLE DE NOEL

Séance prévue le 6 décembre 2023 à l'Espace Culturel Maurric, dans la limite des places disponibles et si les conditions sanitaires le permettent. Pour les seniors de 65 ans et plus.

OUI  NON

**Pour tout renseignement, contacter le C.C.A.S. au 06.49.51.02.22**



# Les infos du



## RENTÉE SCOLAIRE 2023/2024

### ACCUEILS DE LOISIRS

#### PERISCOLAIRE - MERCREDIS - VACANCES

##### Avis aux familles

Pour bénéficier des services du JIS, vous devez **impérativement** procéder soit à un renouvellement, soit à une inscription.

**AUCUN ENFANT NE POURRA ETRE ACCUEILLI SANS DOSSIER A JOUR**

A compter du 1<sup>er</sup> septembre et pour bénéficier des accueils de loisirs (périscolaire et mercredi) le délai de traitement des dossiers est fixé à 5 jours ouvrés.

## MERCREDIS & VACANCES

### MERCREDIS 2<sup>ème</sup> PÉRIODE

Du mercredi 8 novembre  
au mercredi 20 décembre

### VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du lundi 23 octobre  
au vendredi 3 novembre

#### Faire vos réservations :

du mardi 26 septembre au vendredi 6 octobre.

**Pour effectuer vos confirmations et paiements :**  
du mardi 10 au dimanche 15 octobre

Les formulaires d'inscriptions seront téléchargeables sur le site internet [www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com) ou disponibles à l'accueil du JIS à partir du **mardi 26 septembre**

### AVIS D'IMPOSITION 2023 (REVENUS 2022)

A transmettre à l'accueil du JIS au plus tard le **vendredi 27 octobre**.

Au-delà de ce délai, le tarif maximum sera appliqué.

## BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia..... 6,50€  
Cinéma Pathé La Garde..... 9,50€

### Accrobranche ECOPARK AVENTURES La Castille

\* À partir de 1,30m ..... 20,50€  
\* À partir de 1,10m ..... 13,50€  
\* *Gants obligatoires*  
*(jardinage ou bricolage)*  
Mini-parc à partir de 2 ans..... 6,00€

#### Réservation conseillée :

Tél : 07.60.29.67.89 ou sur le site internet :  
[www.ecopark-adventures.com](http://www.ecopark-adventures.com)

## RETOUR EN IMAGES

Le JIS remercie tous les participants pour la réussite de cette belle soirée de clôture d'été du 31 août.



## OFFRES D'EMPLOI

### Le JIS recrute 2 animateurs BPJEPS de préférence LTP ou APT en CDI à temps complet

Déposez votre CV et lettre de motivation à l'accueil du JIS : « Espace Pluriel » Bd de la République 83260 La Crau. Ou envoyez un mail à : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

### SAISON 2023 / 2024 Pour les accueils périscolaires (matin – soir et mercredi) et les petites vacances

Titulaire du BAFD, BAFA, CAP petite enfance ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent. Déposez votre CV et lettre de motivation (Si vous candidatez pour les vacances, indiquez vos disponibilités) à l'accueil du JIS : « Espace pluriel » Bd de la République 83260 La Crau. Ou envoyez un mail à : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

### SAISON 2023 / 2024 Appel au bénévole

Pour enrichir ses activités de loisirs, le JIS est à la recherche de partenaires associatifs ou privés pouvant intervenir sur les temps méridiens, périscolaires et vacances. Si vous êtes disponibles et intéressés, envoyez un mail à : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com) ou contactez nous au 04.94.57.81.94.

## CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94  
Email : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

Retrouvez nos informations sur le site internet :  
[www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com)

### Horaires d'ouverture de l'accueil administratif

Lundi et samedi : Fermé  
Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14h à 18h  
Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h

## ACCESSIBILITÉ : travaux de mise aux normes des équipements publics

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, nous engageait déjà à penser la ville avec celles et ceux qui la vivent autrement. L'accessibilité concerne désormais tous les handicaps : personnes à mobilité réduite (PMR), mais aussi handicaps sensoriels, psychiques, cognitifs ou intellectuels.

Dans ce cadre, la Ville de La Crau s'engage dans un ensemble d'actions visant à réduire les inégalités notamment en faveur des personnes porteuses d'un handicap et définit actuellement les mesures, processus et démarches à mettre en œuvre. Certaines de ces actions ont d'ores et déjà pu se concrétiser. Citons en effet la réalisation de deux rampes d'accès aux courts de tennis du Parc des Sports Louis Palazy, par le Service Bâtiments, qui permettra ainsi la pratique du Handi-Tennis.

Rappelons enfin que l'obligation d'accessibilité s'impose aux différentes composantes de la vie collective, à savoir : à tous les types de bâtiments recevant du public, aux locaux professionnels, aux logements, à l'ensemble de la chaîne du déplacement (transports, voirie, espace public), à la citoyenneté, à l'école, aux services publics et aux loisirs.

### A noter

Outre les travaux d'accessibilité, il a également été procédé au renouvellement complet de la clôture grillagée des terrains de tennis du Parc des Sports.



## RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre d'une subvention versée par le Conseil Régional, la Métropole Toulon Provence Méditerranée a pu faire bénéficier la Ville de La Crau de travaux de rénovation de l'éclairage public. 94 points lumineux ont ainsi pu être équipés de têtes de mâts à Led, plus économes en consommation énergétique.

Voici la répartition des points concernés :

Rue Edouard Auguier – La Moutonne : 7  
Impasse du Lavoir – La Moutonne : 3  
Avenue des Faurys : 16  
Rue Louis Méric : 13  
Avenue Pasteur : 31  
Avenue Frédéric Mistral : 16  
Chemin de Notre-Dame : 3  
Impasse Alphonse Daudet : 5



**Jean-Pierre EMERIC**  
Adjoint au Maire  
et Conseiller Métropolitain  
délégué à la Voirie



**Alain ROQUEBRUN**  
Adjoint au Maire  
délégué aux bâtiments  
communaux



**Emmanuel BIELECKI**  
Conseiller Municipal délégué à  
la programmation festive et vie  
associative événementielle



**Christian LESCURE**  
Conseiller Municipal délégué  
au Développement Economique,  
Commerce, Artisanat,  
Foires et Marchés



## FÊTE DE LA SORCIÈRE

**Samedi 21 octobre**  
**Centre-ville de La Crau - de 10h à 19h**

La Fête de la Sorcière fait son retour en centre-ville sous un format inédit !

Au gré de vos déambulations, vous pourrez traverser l'univers Halloween, puis basculer dans le monde d'Harry Potter, pour finir en pleine époque médiévale !...

Revêtus de vos plus effrayants et terrifiants déguisements, venez participer à un événement unique et profiter des très nombreuses animations préparées tout au long de la journée, par l'association des commerçants « Les Vitrites de La Crau ».

### Au programme et en accès 100% gratuit :

- ✓ Nombreux exposants
  - ✓ Stand de maquillage
  - ✓ Ateliers créatifs
  - ✓ Mini-ferme médiévale
  - ✓ Spectacles
  - ✓ Déambulations
  - ✓ Flashmob Halloween
  - ✓ Conteur de légendes
- Et bien d'autres surprises !...

### Tout est prévu sur place !

- ✓ Restauration auprès de vos commerçants du centre-ville et de nombreux foodtrucks
- ✓ Parc à jeux pour enfants avec structures gonflables géantes et nombreux jeux en bois (accès payant)

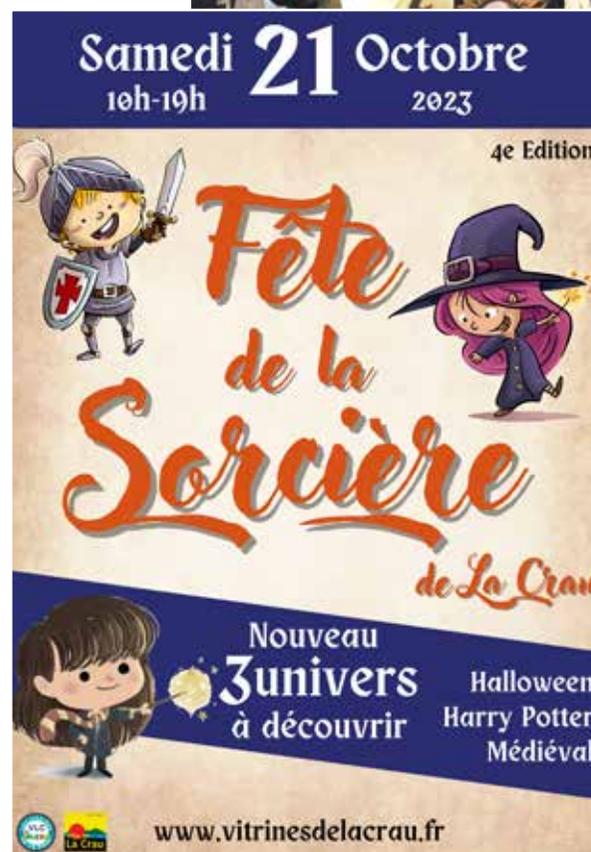
### Infos :

07.83.06.67.84  
eventsvitriteslacrau@gmail.com

### APPELS À BÉNÉVOLES

L'association « Les Vitrites de La Crau » recherche des volontaires passionnés pour l'accompagner dans cette belle aventure ensorcelante !  
N'hésitez pas à vous enrôler dans la dynamique Team #FS2023 !

**Pour + d'infos ou pour vous inscrire, une seule adresse :**  
eventsvitriteslacrau@gmail.com



# SOIRÉE ESPAGNOLE DU COF

**Samedi 4 novembre**  
**Espace Culturel Maurric à 19h30**

Ambiance 100% latino et caliente pour cette nouvelle soirée organisée par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau.

**Au programme :** Repas Paëlla et show endiablé du duo Fiesta Latina qui interprétera ses reprises des plus grands succès en version hispanisante

**Tarif :** 28 € par personne  
Les places ne sont ni remboursables, ni échangeable  
Pensez à apporter vos couverts !

**Réservations :** lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, les lundi 23, mercredi 25 et mardi 31 octobre, de 15h à 17h

**Infos :**  
07.69.34.83.96



## INFOS LOCALES



## « COUP DE POUCE ÉNERGIE DE 250 € » DE LA RÉGION SUD

Face aux conséquences économiques et sociales de la crise énergétique, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur met en place le dispositif « Coup de pouce énergie 250 € », au travers du Fonds Social Européen.

### Pour qui ?

Cette aide s'adresse aux ménages habitant la Région. L'éligibilité sera déterminée à l'échelle du foyer, à partir du revenu fiscal de référence inscrit sur la déclaration d'impôt et de la composition du foyer.

### Quel est le montant du dispositif ?

L'enveloppe allouée au dispositif est de 25 millions d'euros, financés à 100% par le Fonds Social Européen (FSE). Une aide forfaitaire de 250 € sera versée à chaque foyer éligible, ce qui représente près de 100 000 foyers accompagnés.

### Quand faire la demande ?

Le dispositif est ouvert depuis le 19 septembre 2023, et les demandes peuvent être déposées jusqu'au 22 novembre 2023, permettant un versement des aides avant le 31 décembre 2023.

### Comment faire la demande ?

La Région Sud a confié l'analyse de l'éligibilité et le paiement de l'aide à l'Agence de service et de Paiement (ASP). Les demandes doivent être

faites en ligne, sur le site [www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr), rubrique « Vos aides ». Aucune demande papier ne sera acceptée. Les justificatifs suivants devront être fournis :

- ✓ une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour valable), sauf si le demandeur se connecte via France Connect,
- ✓ le dernier avis d'imposition au nom du demandeur,
- ✓ un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du demandeur et avec une adresse en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- ✓ un RIB.

**Pour + d'infos :**  
[www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)



# PRÉVENTION DES RISQUES



**Hervé CILIA**

Adjoint au Maire délégué à la sécurité et aux risques majeurs



**Catherine DURAND**

Conseillère Municipale déléguée au CCFF et à la Réserve de Sécurité Civile

## COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊTS ET RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

### Des bénévoles mobilisés tout l'été

Avec une saison estivale marquée par la canicule, la sécheresse ainsi que par des épisodes de vent violent, les bénévoles du Comité Communal de Feux de Forêts (CCFF) et de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) étaient donc à pied d'œuvre pour sensibiliser, prévenir et alerter la population en particulier face au risque très élevé de feu de forêt.

### La surveillance des massifs forestiers

En raison de la sécheresse qui sévit depuis le début de l'année, le CCFF a mis en place des patrouilles de surveillance dès le mois de mars. Organisées de manière journalière durant tout l'été, y compris pendant la nuit lorsque les conditions météorologiques le nécessitaient (pic de canicule ou vent fort), ces patrouilles se sont poursuivies jusqu'à fin septembre. Soulignons que l'équipe du CCFF pourra être à nouveau sollicitée en octobre en cas d'épisode venteux. Ce sont ainsi des centaines d'heures passées au service de nos concitoyens, visant à préserver notre patrimoine naturel commun, mais aussi notre sécurité, ceci en étroite collaboration avec les sapeurs-pompiers et le service de Police Municipale.

Ajoutons enfin que les bénévoles du CCFF et de la RCSC ont participé activement à la bonne organisation des nombreuses festivités proposées cet été à La Crau, en assurant des missions de balisage, de surveillance et de prévention.

Bravo pour leur engagement et leur dévouement !

### Formations et actions de sensibilisation tout au long de l'année

Dans l'objectif d'être opérationnels et efficaces sur le terrain, ces bénévoles profitent des périodes plus calmes, hors saison estivale, pour parfaire leur formation (exercices pratiques, formations de base pour les nouvelles recrues, conduite tout terrain, guidage, etc.). Sur leur propre initiative, ils animent également des ateliers auprès des enfants de l'Accueil de Loisirs, afin de les sensibiliser au risque de feu de forêt et leur transmettre les règles élémentaires de prévention. Ils prendront bien évidemment part aux différentes animations qui seront proposées du 16 au 20 octobre prochains dans les écoles crauroises, dans le cadre de la Semaine de la Résilience contre les Risques Majeurs et Technologiques (voir ci-après).

### Respectons les mesures d'accès aux massifs forestiers !

Lors de leurs nombreuses patrouilles estivales dans les massifs craurois, les membres du CCFF ont malheureusement constaté une recrudescence de comportements inconscients. Ils ont ainsi dû faire preuve de pédagogie, mais aussi de fermeté, afin de faire respecter les règles d'interdiction d'accès aux massifs forestiers. En effet, cet accès est strictement réglementé du 21 juin au 30 septembre, en fonction des conditions météorologiques et du niveau de risque d'incendie. Une carte est disponible chaque jour sur le site de la Préfecture ([www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)) et des panneaux d'information sont placés à l'entrée de chaque massif situé sur le territoire communal et actualisés quotidiennement. **Rappelons donc qu'il est du devoir de chacun de respecter les consignes d'accès aux massifs et ainsi de participer à la protection et à la préservation de nos forêts !**



## PLUIE ET INONDATIONS

Ayons les bons réflexes !

Le pourtour méditerranéen est régulièrement touché par des épisodes de pluies très intenses et d'inondations rapides dont les conséquences peuvent être véritablement tragiques. On observe sur les dernières décennies une tendance à l'augmentation de ces phénomènes, vraisemblablement liée au réchauffement climatique.

La température des eaux de surface de la mer Méditerranée est actuellement très au-dessus des normales. La sécheresse pourrait donc laisser place à des averses et des orages intenses sur l'arc méditerranéen, entraînant des inondations soudaines : **en s'y préparant, en adoptant les bons réflexes, nous pouvons sauver des vies.**

# Pour faire face au risque d'inondation : ayons les bons réflexes !

Lors de pluies intenses et d'inondations soudaines, des gestes simples peuvent vous sauver la vie.



Reportez tous vos déplacements à pied ou en voiture



Laissez vos enfants en sécurité à l'école



Réfugiez-vous à l'étage



Ne prenez pas votre voiture ; quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter



Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains



Coupez, si possible et sans vous mettre en danger, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage



Éloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts



Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et de votre mairie



Contactez les personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS



Préparez un **kit d'urgence** contenant notamment de l'eau, de la nourriture, les copies des papiers d'identités, les traitements médicaux... et placez-le dans un endroit facile d'accès



## SEMAINE « TOUS RÉSILIENTS FACE AUX RISQUES »

DU 16 AU 20 OCTOBRE

Dans la continuité de la Journée Internationale pour la Réduction des risques de catastrophe instaurée en 2009 par l'ONU, le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, conjointement avec le Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, a lancé en 2022 la Journée Nationale « Tous résilients face aux risques ». Fixée le 13 octobre, cette journée a pour objectif de rendre plus présente la culture du risque dans notre quotidien, en sensibilisant et informant tous les publics aux risques qui les environnent et aux bons comportements à adopter en cas de catastrophe.

Plus particulièrement exposée au risque incendie et pluie-inondation, la Ville de La Crau a souhaité s'inscrire dans cette démarche, et profiter de cette occasion pour participer à l'effort d'information de la population en matière de risques majeurs et technologiques.

**Afin de toucher tous les publics, différentes actions seront proposées durant une semaine entière, du lundi 16 au vendredi 20 octobre 2023.**

Sont notamment prévues :

✓ **La sensibilisation de 450 élèves de CM1 et CM2**, via des animations ludiques et pédagogiques proposées dans toutes les écoles crauloises sur le thème des inondations et des feux de forêts ;

✓ **Deux animations « tout public » sur les risques majeurs, le mercredi 18 octobre**

✓ **De 9h à 11h30** : Place Victor Hugo, sur le Marché de La Crau

✓ **De 16h à 18h** : Centre Commercial E. Leclerc

**A noter :**

Une animation sera également proposée aux « ados » accueillis par le JIS lors des vacances d'Automne et ultérieurement aux Séniors, dans le cadre des activités proposées par le CCAS.



## EN OCTOBRE, LE SITTOMAT DISTRIBUE DES COMPOSTEURS GRATUITEMENT À DOMICILE

La loi « anti-gaspillage pour une économie circulaire » du 10 février 2020, dite loi AGEC, prévoit qu'une solution de traitement des biodéchets soit à la disposition de chaque foyer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Pour répondre à cette obligation, le SITOMMAT distribuera dans notre ville, durant tout le mois d'octobre, des composteurs individuels dans les maisons d'habitation disposant d'un jardin.

**Des agents se déplaceront à domicile pour vous sensibiliser au compostage, vous donner un composteur et vous donner les conseils élémentaires d'utilisation. Merci par avance de leur réserver votre meilleur accueil !**

### Agir pour l'environnement

Utiliser un composteur permet de :

- ✓ Réduire vos ordures ménagères de 85 à 120 kg par personne et par an ;
- ✓ Éviter le transport en déchetterie de certains déchets verts valorisables ;
- ✓ Profiter d'un amendement naturel et de qualité pour vos jardins et espaces verts grâce au compost produit ;
- ✓ Réaliser une économie sur l'achat de produits tels que terreau et engrais ;
- ✓ Limiter voire éviter l'utilisation de produits dangereux et polluants.

### Quels déchets peut-on composter ?

Vous pouvez notamment déposer dans votre composteur :

- ✓ **Les déchets de jardin** : fleurs fanées, feuilles mortes, déchets de potager, gazon, tailles de haies (broyées de préférence), mauvaises herbes (non grainées) ;



**Anne-Marie METAL**

Adjointe au Maire  
Conseillère Métropolitaine déléguée  
aux Déchets et à la Propreté

- ✓ **Les déchets de cuisine** : épluchures, restes de repas, coquilles d'œufs, marc de café, thé, infusettes ;
- ✓ **D'autres déchets** tels que cendres de bois, sciure, copeaux non traités, serviettes en papier de type essuie-tout

### Vous ne possédez pas de jardin ?

Le SITTOMAT vous propose d'autres solutions.

#### ✓ Le lombricomposteur

Cette solution est proposée pour les appartements ou les maisons ne pouvant accueillir de composteur individuel. Elle permet de traiter 80 kg de biodéchets par an. Pour obtenir gratuitement un lombricomposteur accompagné de ses lombrics, une formation en visio est obligatoire.

#### ✓ Le compostage partagé pour votre copropriété

Sur la base du volontariat de votre copropriété et sous réserve d'éligibilité, le SITTOMAT peut installer gratuitement dans votre espace vert commun un système de compostage partagé accessible à tous les résidents, avec un accompagnement de 6 mois pour rendre votre site autonome.

**Retrouvez toutes les informations sur les consignes et les modalités d'obtention d'une solution de compostage sur [www.sittomat.fr](http://www.sittomat.fr)** (rubrique « Zoom sur nos solutions compostage »)

#### RAPPEL !

Les Ambassadeurs du Tri du SITTOMAT viennent à votre rencontre sur le Marché de La Crau une fois par mois, pour répondre à toutes vos questions en matière de tri des déchets et des emballages et vous expliquer les consignes utiles.

**Retenez la date du mois d'octobre :  
dimanche 29 octobre**



# LA RÉGLEMENTATION SUR L'INSTALLATION DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

## Un assouplissement à compter de septembre 2023

**Vous êtes nombreux à déposer ou faire déposer une déclaration préalable, auprès du Service Urbanisme de la ville pour la pose de panneaux photovoltaïques.**

Un certain nombre de demandes a été refusé suite à un avis défavorable rendu par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, plus précisément pour non-respect du règlement départemental de sécurité contre l'incendie. Il s'agit d'un règlement élaboré par le SDIS (les pompiers) et approuvé par le Préfet du Var en février 2017. Ce document prévoit qu'en l'absence d'un poteau incendie conforme - c'est-à-dire disposant d'un débit suffisant (60m<sup>3</sup>/h) - à moins de 200 mètres (400 mètres pour les logements isolés) un projet de construction ou d'aménagement doit être refusé.

De nombreux administrés de la Métropole ont ainsi es-suyé un refus pour la simple installation de panneaux photovoltaïques sur leur toiture.

**Cette situation a questionné les élus de la Commune et de la Métropole qui ont interrogé les services de l'Etat et le SDIS à de multiples reprises.**

Dans un premier temps, les services de l'Etat sont restés sur leur position.

Début août, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Var a adressé un courrier à la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Ce courrier précise qu'après concertation avec le SDIS, les panneaux photovoltaïques en toiture de maisons individuelles ne génèrent pas de risque d'incendie supplémentaire et qu'en conséquence, leur installation ne nécessite pas de moyens de défense spécifiques.

**La Métropole a donc indiqué fin août qu'elle ne s'opposerait plus désormais à ce type de dossier.**

**Si vous aviez déposé une demande (ou fait déposer une demande par un poseur spécialisé), vous pouvez la déposer de nouveau si vous êtes dans le cas suivant :**

- ✓ Votre demande portait sur la seule installation de panneaux photovoltaïques en toiture de maisons individuelles ;
- ✓ La décision d'opposition portait exclusivement sur un motif lié à la défense extérieure contre l'incendie (absence de poteau incendie, poteau incendie non conforme, ...).



# URBANISME

**Alain ROQUEBRUN**

Adjoint au Maire  
délégué à l'Urbanisme

### À NOTER

- ✓ Si votre refus est motivé pour d'autres raisons, vous n'êtes pas concerné par cet article.
- ✓ Les autres travaux (extensions, vérandas etc...) restent soumis au règlement départemental de sécurité contre l'incendie.

### BON À SAVOIR

Les dispositions techniques à prendre en compte, notamment la conformité électrique de l'installation, relèvent de la responsabilité du poseur (respect des normes AFNOR). Par ailleurs, l'installation photovoltaïque en toiture doit être conçue selon les préceptes du guide pratique réalisé par l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) avec le Syndicat des Energies Renouvelables (SER) et celui réalisé par l'Union Technique de l'Electricité (UTE).

# ESPACE D'EXPRESSION

## ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Quand nous écrivons ces lignes (début septembre), nous avons changé de gestionnaire d'eau au 1<sup>er</sup> juillet par la grâce d'une décision de notre Métropole TPM en date du 8 juin 2023. On aurait pu s'attendre de la part de notre maire ou des adjoints élus à TPM... à un petit mot explicatif sur les raisons justifiant ce changement et sur le choix du nouveau délégataire...

Sur le bulletin municipal de septembre, c'est TPM qui nous en dit (un peu) plus, mais en restant discrète sur les détails importants. On y lit : « Ce contrat permet d'harmoniser progressivement la gestion de l'eau entre les 3 communes » (Carqueiranne, Hyères, et La Crau). Pourquoi vouloir harmoniser entre ces 3 communes, et pas sur l'ensemble de TPM ? Sachant que nous avons le prix de l'eau le plus cher, le prix de notre m<sup>3</sup> « harmonisé » va-t-il diminuer ? Peut-on connaître ce nouveau prix, la formule de la régularisation annuelle, la durée de ce contrat ?

« Les Craurois seront les premiers à bénéficier de ce nouveau contrat ». A chaque renouvellement, on nous promet des avancées. Le délégataire précédent ne pouvait-il pas ou ne voulait-il pas les réaliser, justifiant le choix de SUEZ ?

Vous le savez, nous n'avons aucune « tendresse » particulière pour la société VEOLIA, qui nous faisait « bénéficier » d'un contrat que nous avons largement critiqué en 2008. Mais souvent les (mauvaises) histoires se répètent, et, surtout dans ce domaine, nous avons d'expérience appris à être méfiants, surtout quand les explications tardent à nous être fournies. Quand il y a du flou,.... Autre sujet, l'augmentation par l'Etat de 7,1% (!) de la taxe foncière, uniquement payée par les propriétaires, est bien au rendez-vous. Les maires de nombreuses communes ont rajouté cette année leur propre augmentation (notre maire avait déjà anticipé la hausse il y a 2 ans : + 25%). Donc les propriétaires qui, comme tous les Français, subissent déjà l'inflation, vont aussi devoir, au nom de l'inflation, s'acquitter de cette augmentation de taxe foncière. Double peine !

Nous soutenons le projet de rénovation énergétique des écoles, mais il doit s'inscrire dans un plan plus vaste et ambitieux, pour lequel nous ferons des propositions.

**Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier**



## DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue :

**MARDI 14 NOVEMBRE 2023**

De 15h à 19h30

à l'Hotel de Ville de La Crau

Ces collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

### + d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : [adsblacrau83@gmail.com](mailto:adsblacrau83@gmail.com)

Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

## PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

OCTOBRE / NOVEMBRE 2023

ZONES	OCT	NOV
<b>ZONE 1 :</b> Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 2	Lundi 6
<b>ZONE 2 :</b> La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 3	Mardi 7
<b>ZONE 3 :</b> Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 5	Jeudi 2
<b>ZONE 4 :</b> La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 6	Vendredi 3
<b>ZONE 5 :</b> Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 9	Lundi 13
<b>ZONE 6 :</b> Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 10	Mardi 14
<b>ZONE 7 :</b> Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 12	Jeudi 9
<b>ZONE 8 :</b> Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 13	Vendredi 10
<b>ZONE 9 :</b> Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 <sup>ère</sup> DFL / 22 <sup>ème</sup> BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 16	Lundi 20
<b>ZONE 10 :</b> Les Escudiers	Mardi 17	Mardi 21
<b>ZONE 11 :</b> Les Meissonniers	Jeudi 19	Jeudi 16
<b>ZONE 12 :</b> Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 20	Vendredi 17
<b>ZONE 13 :</b> La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 23	Lundi 27
<b>ZONE 14 :</b> La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 24	Mardi 28
<b>ZONE 15 :</b> Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 26	Jeudi 23
<b>ZONE 16 :</b> Maraval / Montbel	Vendredi 27	Vendredi 24

### + D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), rubrique «Démarches / Environnement»



## 38<sup>ème</sup> Festival international de mode, de photographie et d'accessoires - Hyères

Depuis 1986, le festival promeut et soutient la jeune création internationale de mode, depuis 1997 un concours est ouvert aux photographes émergents et depuis 2016, un concours distingue les nouveaux créateurs d'accessoires de mode.

Plusieurs prix récompensent les créateurs en compétition grâce aux dotations des partenaires du festival qui s'engagent avec lui pour les accompagner dans la durée. Une aide pratique est apportée dès la sélection des candidats, puis pendant une période de deux ans couvrant de nombreux domaines : financement, production, artisanat, matériaux, édition, juridique, presse, exposition, atelier et résidence.

La 38<sup>ème</sup> édition du Festival se tiendra du 12 au 15 octobre 2023 à la Villa Noailles.

Les expositions seront ouvertes au public jusqu'au 14 janvier 2024.

Plus d'infos sur : [www.villanoailles.com](http://www.villanoailles.com)

## Baudouvin fête le chêne liège

Rendez-vous les 7 et 8 octobre, de 10h à 18h, au Jardin remarquable de Baudouvin à La Valette-du-Var, pour une week-end d'animations et d'expositions autour du chêne liège : expositions, ateliers, contes, marché de l'artisanat, conférences, ...

Gratuit, pour petits et grands.

Programme en ligne sur [www.metropletpm.fr](http://www.metropletpm.fr)



## FLORE

### Le Temps du souvenir Rétrospective 1996-2023

Artiste photographe franco-espagnole née en 1963, Flore définit son univers poétique et atemporel comme un acte politique, qui est sa façon de se positionner face au "faisceau de ténèbres qui provient de son temps", comme dit G. Agamben. Loin de toute nostalgie, son travail teinté de mélancolie interroge le statut de l'image dans nos sociétés contemporaines et tente de proposer une alternative aux tourments du monde en invitant le spectateur à rentrer dans son monde poétique.



Villa Tamaris à La Seyne-sur-Mer  
[www.villatamaris.fr](http://www.villatamaris.fr)  
Du 14 octobre 2023 au 7 janvier 2024

## Un automne « biodivertissant »

Jusqu'en décembre 2023, la Métropole TPM vous propose une programmation « biodivertissante » et gratuite, autour de la biodiversité : festivals, randos, balades commentées, concert, projection de films, ateliers de création de nichoirs, semaine de l'abeille, fête de la science, ...

Amoureux de la biodiversité, à vos agendas !



# RETOUR EN IMAGES

AOUT - SEPTEMBRE 2023

Finale de la Tournée Route 83



Bodega Géante des Z'Acrau du RCT



Forum des Associations



Concert Voice Opéra & Jazz



Rentrée scolaire



Visite de Marjorie GARDIOL (au centre), Inspectrice de l'Education Nationale, à l'école Marcel PAGNOL



## FÊTE DE LA LIBÉRATION

Cérémonie à La Crau



Cérémonie à La Moutonne



Défilé de véhicules anciens

Feu d'artifice et soirée DJ





### Dimanche 1<sup>er</sup> La Rose Color

Parc du Béal - de 9h à 17h

Organisée par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Var Provence Méditerranée (CPTS VPM) dans le cadre d'Octobre Rose. Les bénéfices de la journée seront reversés au profit des patients atteints par le cancer.

**Au programme :** Parcours de 2,3km en ville avec lancers de couleurs (payant sur inscription) et animations gratuites toute la journée au Parc du Béal. Buvette et restauration sur place

**Infos et inscriptions :**  
<https://cptsvpm.fr/>



### Du 4 au 7 octobre SEMAINE DE L'ÂGE D'OR DU CCAS

Animations réservées aux Seniors de plus de 60 ans

**Mercredi 4 :** Journée à Sanary (marché et déjeuner libre). Tarif : 11 €

**Jeudi 5 :** Après-midi à Collobrières (visite d'une châtaigneraie avec dégustation de bière à la châtaigne et visite de la Confiserie Azuréenne avec dégustation). Tarif : 25 €

**Vendredi 6 :** Atelier Yoga au Foyer des Anciens (séance gratuite pour 10 personnes de 9h30 à 10h30)

**Samedi 7 :** Journée libre à Rians à l'occasion de la Fête de la Courge. Tarif : 16 €

**Inscriptions :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi (le matin uniquement)  
**Infos :** 06.49.51.02.22



### Samedi 7 Fête des Paras Célébration de la Saint Michel Eglise de La Crau - 10h

L'Union Nationale des Parachutistes de Toulon-Hyères Var Ouest célébrera à La

Crau la Saint-Michel, saint-patron des parachutistes, en partenariat avec les associations d'Anciens Combattants, le 9<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs Parachutistes (RCP) et l'Amicale Nationale des Fusiliers Marins et Commandos (ANFMC). La cérémonie se déroulera à l'église Notre-Dame de la Visitation et sera suivie d'un défilé au Mémorial du Parking Jean Moulin, où aura lieu un dépôt de gerbes.



### Dimanche 8 Vide Grenier de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB)

Boulevard de la République  
de 8h à 13h

**Tarif :** de 12 à 20 € l'emplacement  
**Infos et réservations :**  
06.20.27.87.40



### Mercredi 18 Animation « Tous résilients face aux risques »

Information sur les risques majeurs et sensibilisation du public aux bons comportements dans le cadre de la semaine de la résilience contre les risques naturels et technologiques  
**De 9h à 11h30 :** Place Victor Hugo, sur le Marché de La Crau

**De 16h à 18h :** Centre Commercial E. Leclerc



### Samedi 21 Fête de la Sorcière

Centre-ville de La Crau - de 10h à 19h  
L'association des commerçants « Les Vitrines de La Crau » vous propose un format inédit pour cette édition 2023, avec 3 univers à découvrir : Halloween, Harry Potter et Médiéval.

**Au programme :** de nombreuses animations gratuites avec exposants, maquillage, ateliers créatifs, mini-ferme médiévale, spectacles, déambulations, flashmob Halloween, conteur de légendes, etc. et un parc à jeux dédié aux enfants avec accès payant.

Restauration sur place avec les commerçants du centre-ville et de nombreux foodtrucks.

Pour être dans le thème de la journée, n'hésitez pas à venir déguisés !

**Infos :** 07.83.06.67.84  
[eventsvitrineslacrau@gmail.com](mailto:eventsvitrineslacrau@gmail.com)



### Samedi 4 Soirée Espagnole du COF Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 19h30

Repas Paëlla et animation musicale assurée par le duo Fiesta Latina. Attention ! Prévoir assiette, verre et couverts

**Tarif :** 28 € par personne

**Réservations :** Lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, les lundi 23, mercredi 25 et mardi 31 octobre, de 15h à 17h

**Infos :** 07.69.34.83.96



### Dimanche 5 Vide Grenier de la crèche « L'Éscale Infantile » Boulevard de la République - de 7h à 13h

**Tarif :** 10 € l'emplacement pour les adhérents, 12 € pour les non-adhérents

**Inscriptions :** par téléphone au 04.94.12.90.84 (le règlement sera à effectuer directement auprès de la crèche avant le jour du vide grenier, afin de valider l'inscription. Adresse : L'Éscale Infantile - 203 Rue du Sureau 83260 La Crau)



### Vendredi 10 Sortie du CCAS – Concert de Michel Sardou au Zénith de Toulon

Sortie en soirée réservée aux Seniors de 60 ans et plus.

**Tarifs :** 119 € la place en Carré Or et 95 € en Catégorie 1 – Transport compris

**Inscriptions :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi (le matin uniquement)

**Infos :** 06.49.51.02.22



### Samedi 11 Cérémonie du 11 novembre

Rendez-vous à 10h à La Moutonne, Parking Maréchal Leclerc. Et à 11h à La Crau, devant l'Hôtel de Ville, pour le départ du cortège en direction du Monument aux Morts du Cimetière Central



### Dimanche 12 10<sup>ème</sup> Salon Multi Collections du CCSC Espace Culturel Jean-Paul Maurric - de 9h à 18h

De nombreux types de collections seront présentés : philatélie, numismatique, muselets, cartes postales anciennes, poupées, vinyls, livres anciens, vieux papiers, jouets, fèves, miniatures, médailles, modélismes ferroviaires, etc.

Deux expositions sont également prévues sur les matériels anciens de lutte contre l'incendie (pompes, véhicules, masques, casques, vêtements...) et sur les « Poupées de Modes et Travaux »

**Entrée libre**

Organisé par le CCSC – Section Philatélie

**Infos :** [ccsc.phila@orange.fr](mailto:ccsc.phila@orange.fr) - 06.80.46.17.31

## Naissances

Nino FEZZANI  
Aloïs GALLIANO  
June LHOMME  
Yankee PIERROT  
Raphaël REBMANN  
Lou RONTET  
Paloma ROS  
Azra SÜER  
Margaux AUGEREAU  
Hugo COLIN  
Marceau MANCHET  
Tiago ROSSI

## Décès

Mahri BOUCHIHA  
Marie FRONTERI  
Guy VIOLET  
Eliane PAULÉ  
Louisette DEROUIN  
Michel DOVONOU  
Denise LAVOLÉ  
Gilles FERRER  
Michel AVERSENG  
Charles MOSSERI  
Mélanie LEON  
Fortuné DUNAN

## Mariages

Laurent LORUSSO et Agnès MARTIN  
Jérémy IRLES et Alisson BOUQUEY  
Philippe FÉVRIER et Sabine GHEYSSENS  
Mikaël GANDOLFI et Amandine SURREL  
Bastien PELOSI et Lindsay DUNIS  
Julien BERENGUIER et Marie-Eve THERY  
Steven BEUCHAT et Laura GRANCHER  
Vincent FRANCHI et Chantal BAILLEST  
Bruno MANARANCHE et Marine RIOU

# EN BREF

## PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

**Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau** (Place Victor Hugo, devant l'église), **le mercredi 25 octobre 2023**, de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc).

## LES INFOS DES ASSOCIATIONS

### COSCEM

Le Comité des Œuvres Sociales et Culturelles des Employés Municipaux (COSCEM) organise une Bourse aux Jouets, le dimanche 19 novembre 2023 à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric. Seuls les articles suivants seront acceptés : jouets / peluches / jeux de société.

**Tarif** : 10€ par table (2 tables maximum par personne)

**Inscriptions** : uniquement lors des permanences du COSCEM en Mairie, le mercredi de 9h à 12h (places limitées)

## LES Z'ACRAU DU RCT Coupe du Monde de Rugby

En cas de qualification de l'équipe de France pour les phases finales, un dispositif de retransmission sur écran géant des matchs sera renouvelé sur la place Félix Reynaud, selon le calendrier prévisionnel suivant :

- Quart de Finale : samedi 14 ou dimanche 15 octobre
- Demi-Finale : vendredi 20 ou samedi 21 octobre
- Finale : samedi 28 octobre

## GUIDE DES ASSOS

L'édition 2023-2024 du Guide des Assos est disponible sur le site internet : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr) (rubrique « Vivre à La Crau / Vie associative »).



Vous y retrouverez toutes les coordonnées des associations crauloises classées par grands thèmes : sport, culture, social caritatif, enfance, bien-Etre, environnement, etc. Le document est également disponible en version papier à l'Accueil de la Mairie, auprès du service Vie Associative en Mairie Annexe et à l'Office de Tourisme.



Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives ...

**France Services**  
Proche de vous au quotidien

**Réception de préférence sur rendez-vous**

**Adresse** : Espace Pluriel Jean Natte  
**Tel** : 04.94.01.46.57  
**Mail** : fs-lacrau@cmapm.fr



SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC  
**L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION  
DECHETS - ANIMAL ERRANT  
VOIRIE / ESPACES VERTS -  
INCENDIE / INONDATION  
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans  
**L'App Store**

DISPONIBLE SUR  
**Google Play**

## LES BONS NUMÉROS

**Mairie** : 04.94.01.56.80  
Télécopie : 04.94.01.56.83  
E-mail : [mairie@villedelacrau.fr](mailto:mairie@villedelacrau.fr)

**Allo Mairie !** : 0 800 00 30 24

**Police Municipale** : 04.94.01.56.81

**Gendarmerie** :  
**17** (urgence)  
**04.94.12.15.70** (brigade de Hyères)

**Pompiers** : 18

**SAMU** : 15

**Pharmacies de garde** : 3237

**Dentistes de garde** : 0 892 566 766

**SOS Médecin** : 04.94.14.33.33

**Cet article est un hommage à Joseph BARLET qui nous fait partager ses souvenirs recueillis juste avant sa disparition, survenue voici quelques mois, à l'âge de 97 ans.**

Je suis né à Gavarry, dans la maison appartenant à Monsieur YPERT, où ma famille habitait, comme cela se faisait à l'époque. Lorsque j'en eus l'âge, j'ai été scolarisé à l'école de La Moutonne, située un peu à l'écart en contrebas du hameau. Comme les autres écoliers, je m'y rendais à pied. Avec un copain, nous cheminions à travers les champs de vignes qui recouvraient La Giavy, la bute, située au

nord du hameau, qui le sépare de Gavarry. Après en avoir atteint le sommet, nous redescendions vers La Moutonne, passant devant la maison de la famille AUGIAS où Francis se joignait à nous pour finir le trajet. L'école primaire ne comptait que deux classes, dont celle de Monsieur RAGEOT. C'est lui qui me présenta avec succès au Certificat d'études. Il était un bon professeur, mais il était raide. Une fois, assis à l'avant dernier rang au fond de la classe, je m'étais retourné pour parler avec le collègue situé derrière moi, lorsqu'il me souleva de ma chaise en me tirant par l'oreille. Je peux vous dire qu'ensuite, je n'ai plus jamais bronché, et qu'après toutes ces années, quand j'y pense, j'ai encore mal à mon oreille.

L'école ne possédant pas encore de cantine, comme tous ceux qui habitaient à l'écart du hameau, j'emmenais avec moi mon casse-croûte dans un panier en osier, que je dévorais dans une salle après que Madame PAGES, l'employée de l'école, le faisait ré-

chauffer. Deux ans plus tard fut créée la cantine qui, contrairement aux classes, était mixte. Nous avons pu alors nous régaler des excellents repas que Madame PAGES nous confectionnait, et comme elle cuisinait toujours plus que nécessaire, elle proposait les restes aux élèves « Qui veut du rabio ? ». On ne se faisait pas prier, surtout moi qui levait le doigt avant même qu'elle nous pose la question. A peine la dernière bouchée avalée, avec les collègues, on sortait devant l'école pour nous entraîner à la course d'endurance. Pendant une demi-heure, nous tournions autour des platanes qui ombrageaient l'esplanade devant le portail. Accrochée à une branche de l'un des arbres, une corde servait à la pratique du grimper, et ces platanes, c'était un peu le gymnase de l'époque. Puis un coup de sifflet nous rappelait en classe, mettant fin aux épreuves sportives.

Mon père exerçait la profession de représentant, comme on disait à l'époque, et aussi de laboureur, pour lui, et pour sa clientèle. Son travail de représentant l'amenait à se rendre chez les paysans au volant d'une camionnette, une "Ford 1000 Kg", par la suite attelée à une remorque pour collecter les colis de fleurs et de légumes à expédier à Paris. Suivant la saison, la production pouvait être importante, je pense par exemple aux cultures maraîchères situées sous le hameau, il devait bien y en avoir 10 hectares. Sinon les grosses journées de collecte, c'était le dimanche et le mercredi, parce qu'il y avait beaucoup de légumes. La clientèle de mon père comptait 24 exploitations agricoles, dont il livrait la récolte à un groupeur de La Crau, Monsieur RAVEL, qui acheminait ensuite la marchandise à la gare en direction de Paris. Plusieurs wagons attendaient de recevoir leur chargement avant de compléter le train qui en comptait une dizaine, voire 12, ou même 14, et qui quittait la gare vers 17 heures.



Sur la chaise, c'est Jean-Louis, fils de Joseph, qui pose devant une camionnette Peugeot.



Joseph et Joséphine BARLET lors de leur mariage, photographiés devant une Citroën Rosalie.

# AU MENU DE LA CANTINE



du 2 au 6 octobre

## Lundi *Menu végétarien*

- Chou blanc vinaigrette  
*Céleri rémoulade aux pommes \**
- Couscous végétarien **CHEF**
- Mimolette  
*Rondelé au poivre de Madagascar \**
- Fromage blanc Spéculoos et lemon curd / Fromage blanc à la mangue \*

## Mardi

- Filet de colin sauce crème **BIO**
- Macaroni **BIO**
- Gouda / Petit moulé \*
- Corbeille de fruits **BIO**

## Mercredi (JIS)

- Sauté de dinde à la provençale **LR**
- Polenta au beurre
- Emmental
- Corbeille de fruits

## Jeudi

- Salade de pois chiches  
*Salade de blé \**
- Rôti de boeuf **VF**
- Courgettes à la persillade
- Tome de vache / Carré \*
- Corbeille de fruits **BIO**

## Vendredi

- Mesclun croûtons miel fête  
*Dips de carottes et fromage blanc \**
- Boulettes d'agneau à l'indienne
- Boulgour pilaf **BIO**
- Yaourt nature sucré  
*Yaourt fermier panachés \**

du 9 au 13 octobre



## Le Marathon des Saveurs

### Lundi - Océanie

- Carottes râpées et ananas
- Filet de colin sauce exotique
- Purée de patates douces et pommes de terre **CHEF**
- Fromage blanc à la mangue

### Mardi - Asie

- Salade thaï croquante
- Riz sauté au boeuf haché **CHEF**
- Camembert
- Cake à la noix de coco **CHEF**

### Mercredi (JIS) - Afrique

- Houmous de lentilles corail au cumin **BIO**
- Boulettes kefta au cumin
- Cocotte de légumes tajine
- Crème au miel et fleur d'oranger

### Jeudi - Europe

- Salade piémontaise
- Pizza margherita
- Salade verte **BIO**
- Fraidou
- Crumble aux pommes **CHEF**

### Vendredi - Amérique

- Coleslaw
- Fajitas à la volaille **LR**
- Salade verte
- Brownie aux noix **CHEF**

du 16 au 20 octobre

## Lundi

- Quiche lorraine / Crêpe fromage\*
- Sauté de dinde sauce crème **LR**
- Purée de potiron et pommes de terre
- Corbeille de fruits

## Mardi *Menu végétarien*

- Salade verte  
*Concombre à la crème \**
- Gnocchis à la napolitaine **BIO**
- Saint-Nectaire / Emmental \*
- Mousse chocolat au lait

## Mercredi (JIS)

- Mâche et croûtons
- Cordon bleu
- Chou-fleur en gratin
- Gâteau oréo **CHEF**

## Jeudi

- Carottes râpées  
*Endives aux noix\**
- Rôti de porc confit **VF**
- Torsades
- Yaourt nature **BIO**  
*Fromage blanc\**

## Vendredi

- Pâté de foie / Oeufs durs mayonnaise\*
- Beignets de calamar
- Epinards à la crème
- Assortiment de fromages et laitages
- Corbeille de fruits **BIO**

du 23 au 27 octobre

## VACANCES

(menus accueil de loisirs)

### Lundi - Repas Grec

- Salade grecque **BIO**
- Moussaka **VF**
- Riz de grand-mère
- Yaourt à la grecque

### Mardi

- Chou blanc vinaigrette
- Rôti de boeuf
- Carottes laquées
- Gâteau au yaourt **CHEF**

### Mercredi

- Cordon bleu
- Petits pois
- Fromage fouetté au sel de Guérande
- Bananes **BIO**

### Jeudi *Menu végétarien*

- Salade verte à la mimolette **BIO**
- Omelette **BIO**
- Pommes frites
- Yaourt nature sucré **BIO**

### Vendredi

- Filet de colin pané / Merlu sauce crevette \*
- Purée de potiron **BIO**
- Edam **BIO**
- Flan vanille caramel

du 30 octobre au 3 novembre

## VACANCES

(menus accueil de loisirs)

### Lundi

- Filet de hoki sauce poissons
- Riz créole
- Camembert **BIO**
- Raisin blanc **BIO**

### Mardi - Repas Grec

- Emincé de kebab sauce "kipique"
- Boulgour pilaf
- Gouda
- Ananas

### Mercredi

Férié

### Jeudi *Menu végétarien*

- Salade de lentilles
- Pizza margherita
- Salade verte **BIO**
- Comptée de pommes façon crumble

### Vendredi

- Carottes râpées **BIO**
- Sauté de boeuf en estouffade **BIO**
- Spaghettis
- Fromage blanc à la confiture de fraise

- BIO** Produit Bio
- LR** Label Rouge
- VF** Viande / Volaille Origine France
- CHEF** Recette du Chef

\* 2<sup>ème</sup> choix (Ecoles Elémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !  
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux